

CUAE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018-2019

Rédaction octobre 2019

Conférence Universitaire des Associations d'Étudiant.e.x.s

102 bd Carl-Vogt
1205 Genève

www.cuae.ch

[www.facebook.ch/CUAE.GE](https://www.facebook.com/CUAE.GE)

cuae@unige.ch

Agenda-guide.....	3
Conférences.....	3
Devant l'assaut des multinationales, transnationalisons la lutte	3
Conférence : « Trajectoires migratoires »	3
« Ouais enfin bon voilà quoi », Ouverture du mariage pour tous les couples : comprendre les arguments et y répondre.....	4
Destroying Domination.....	4
La liberté bafouée au Sahara Occidental	4
Antiféminisme, masculinisme : les reconnaître ... et les combattre !	5
La résistance communiste allemande (1933-1945).....	6
Cycle de projection de films.....	6
Grève du Climat.....	7
CGDM	7
Séance permis B.....	10
Ateliers de Français.....	10
Féminisme	11
Groupe de Travail sur le Genre.....	11
Grève féministe.....	11
Journée des associations	17
Rencontre associations-rectorat	17
Journée Espace	17
Welcome Days et rentrée	18
RESEAU ASSOCIATIF.....	18
Associations membres.....	18
Assemblée des Délégué.e.x.s	19
Associations non membres.....	20
Réseau suisse.....	20
Organes de la CUAÉ.....	21
Le comité	21
Le secrétariat.....	21
Reseaux sociaux.....	21
Site Web	21
Facebook.....	21
Twitter.....	23

RAPPORT D'ACTIVITÉ —

Année académique 2018-2019

Agenda-guide

Lors de l'année 2018-2019, nos agendas-guides ont reçu un franc succès et plus de 5'000 exemplaires ont été distribués. Nous avons donc reconduit notre collaboration avec des graphistes pour l'édition de 2019-2020. L'animal de cette année est la fourmi et nous avons réussi à mettre en place un magic-eye sur le verso de l'agenda. Une forme apparaît donc en 3D suivant la manière dont nous regardons la couverture.

Le contenu de l'agenda reste, lui, sensiblement le même. On y trouve des informations pratiques pour ce qui concerne l'administratif, des bons plans pour survivre à Genève et une présentation du fonctionnement de l'Université et de la CUAÉ. Enfin, toutes les informations, adresses et dates contenues dans l'agenda ont été minutieusement vérifiées et mises à jour durant les vacances d'été.

Conférences

Devant l'assaut des multinationales, transnationalisons la lutte

Jeudi 18 octobre 2018

Dans le cadre de la semaine de mobilisation des peuples, cette conférence proposait des regards croisés sur les luttes pour les territoires, l'éducation et les services publics. En collaboration avec *l'Internationale des services publics*, la *Confédération syndicale des Amériques*, *SAM/FoE Malaysia*.

Conférence : « Trajectoires migratoires »

Vendredi 2 novembre 2018

Cette conférence s'est ouverte sur une présentation de la situation des 3+4 de Briançon, dont 5 parmi les 7 étaient présents. Emmanuel Mbolela, réfugié congolais, fondateur de l'association *ARCOM (Association des Réfugiés Congolais au Maroc)* et auteur du livre « Réfugiés : une odyssée africaine », y a ensuite présenté les raisons qui incitent les personnes à quitter leur lieu de naissance ainsi que leurs conditions de vie tout au long du périple en Europe et au-delà. Charles Heller, co-fondateur du projet *Forensic Oceanography* (Goldsmiths University of London) et co-fondateur de *Watch the Med Alarm Phone*, y a finalement parlé de l'externalisation des frontières européennes et de la criminalisation des secours en Méditerranée. En collaboration avec le *Comité de soutien aux 3+4 de Briançon, Solidarité sans frontières*.

« Ouais enfin bon voilà quoi », Ouverture du mariage pour tous les couples : comprendre les arguments et y répondre

Jeudi 6 décembre 2018

Conférence dispensée par Iris Rivoire, alumni de l'UNIGE, au sujet des stratégies, prémisses et arguments utilisés pour défendre ou contrer l'ouverture du mariage à tous les couples et les moyens d'y répondre. Ainsi, la conférence se proposait d'aider chacun·e à se construire une opinion cohérente au sein de la multitude des (dé)informations présentée dans les médias et d'argumenter correctement pour sa position.

Destroying Domination

Mardi 26 février 2019

De concert avec le comité du ciné-club *Les Sœurs Lumière*, nous avons organisé une soirée d'avant-goût au cycle de projections autour des femmes et du cinéma élaboré par *Les Sœurs Lumière*, qui a eu lieu aux cinémas du Grütli entre février et juin 2019. Suite à la projection de divers courts-métrages d'étudiante.x.s réunis sous le titre de « Destroying domination », une discussion autour des thématiques de genre et de la manière dont celles-ci impactent les cursus de formation, animée par des étudiante.x.s la HEAD et des membres du GT Genre de la CUAÉ. Cette séance s'est voulue interactive et tournée vers les étudiante.x.s. Nous avons fait le choix de présenter un documentaire réalisé par un media alternatif qui met en lumière des luttes contre le patriarcat dans différents endroits du monde.

La liberté bafouée au Sahara Occidental

Mercredi 13 mars 2019

En collaboration avec Elena Rusca, journaliste et photographe pour *Colombia informa*, et le *Front Polisaria*, une projection du film « 3 stolen cameras », au sujet de la situation au Sahara Occidental, a été organisée. Nous avons pu compter sur la présence exceptionnelle d'Omeima Abdeslam, représentante à l'ONU du *Front Polisario*. La projection a été suivie d'une discussion, qui fut l'occasion pour les intervenantes d'expliquer en détail la lutte menée par le *Polisario*, notamment ici à Genève dans une perspective de solidarité internationale.

Antiféminisme, masculinisme : les reconnaître ... et les combattre !

Jeudi 16 mai 2019

"Antiféminisme, masculinisme : les reconnaître... et les combattre !", tels sont les enjeux que se sont fixés Méliissa Blais et Francis Dupuis-Déri à travers leur ouvrage, codirigé par Christine Bard, intitulé "Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui" (Presses Universitaires de France, 2019).

Si les enjeux sociaux du XXI^{ème} siècle sont certainement liés aux diverses luttes féministes à tous les niveaux de la société, il convient cependant d'en aborder, pour mieux le combattre, son pendant négatif ; étudier l'antiféminisme, c'est décrypter un argumentaire vide de sens, analyser sa structure douteuse, bien que complexe. Et il en va de même pour les théories masculinistes : en quoi consistent-elles ? Quels sont leurs fondements ? Et plus important encore, comment lutter à leur encontre ?

Méliissa Blais est sociologue et professeure associée à l'*Université du Québec à Montréal (UQAM)*. Son travail de doctorat portant sur "les effets du contre-mouvement antiféministe sur le mouvement féministe québécois", elle a en outre écrit quatre ouvrages ciblés sur les problématiques du masculinisme et de l'antiféminisme.

Francis Dupuis-Déri est professeur en science politique ainsi qu'à l'institut de recherches et d'études féministes à l'*UQAM*. Il a notamment codirigé "Retour sur un attentat antiféministe, École Polytechnique, 6 décembre 1989" (Remue-Ménage, 2008).

La conférence que nous avons organisé avec Méliissa Blais et Francis Dupuis-Déri a porté essentiellement sur les théories masculinistes et antiféministes. Par leur analyse, les deux conférencier.ère.s nous ont proposé un regard critique et affûté sur ces pseudo-rhétoriques perverses qui s'immiscent dans notre quotidien, ainsi qu'un support théorique et des moyens pratiques pour les déjouer et les combattre. Parce que nous estimons que penser le féminisme est un devoir, parce que nous voulons déconstruire la part de masculinité insidieuse que nous portons malgré nous, parce que nous voulons combattre l'antiféminisme aussi fervemment que possible, autant de raisons nous ayant incité à organiser cette conférence, qui fut un franc succès.

La résistance communiste allemande (1933-1945)

Mercredi 22 mai 2019

Selon l'histoire officielle, la résistance allemande au nazisme fut le fait de quelques humanistes isolés, comme les étudiants de la "Rose blanche" et des officiers qui tentèrent de tuer Hitler le 20 juillet 1944. La résistance communiste est tenue pour inexistante. Et pourtant... Des saboteurs qui envoient par le fond des dizaines de navires, des propagandistes qui publient et diffusent la presse clandestine du premier au dernier jour du IIIe Reich, des guerilleros qui résistent victorieusement aux détachements SS, des taupes qui informent quotidiennement l'Armée rouge des plans de bataille hitlériens, des ouvriers qui envoient au rebut la production de toute une année d'une usine aéronautique... Dans les usines, les prisons, les maquis, la résistance antinazie des communistes allemands a été menée dans des difficultés inconcevables et au prix de sacrifices inouïs.

Cette histoire occultée était au centre de la conférence donnée par T. Derbent, auteur du livre "*La résistance communiste allemande 1933-1945*".

En collaboration avec *Secours Rouge Genève* et *L'Atelier – Histoire en mouvement*.

Cycle de projection de films

En avril 2019, la CUAE a organisé un cycle de projection de films, ciblé sur la thématique de l'auto-formation aux médias de masse. Nous considérons qu'il est important pour tou.te.x.s, ainsi que pour nous-même, d'acquérir des outils de compréhension et de décryptage du monde des médias de masse qui se veut régulièrement et délibérément opaque. Dans cette optique, nous avons projeté, à la salle des Associations, trois films permettant d'aborder cette thématique par le biais d'approche parallèle. A l'issue de ces projections, nous avons proposé un apéritif prix-libre, permettant à ceux désirant prolonger la thématique à travers une discussion de le faire collectivement.

Les trois projections furent :

- Mardi 2 avril : *La sociologie est un sport de combat*, film-documentaire de Pierre Carles, réalisé en 2001.
- Mardi 9 avril : *Chomsky, les médias et les illusions nécessaires* [en anglais : *Manufacturing Consent: Noam Chomsky and the media*], documentaire réalisé en 1992 par Marck Achbar et Peter Wintonick.
- Jeudi 18 avril : *Les nouveaux chiens de garde*, film-documentaire réalisé par Gilles Balbastre et Yannick Kergoat en 2012, adaptation cinématographique libre de l'essai du même nom écrit par Serge Halimi et paru en 1997 (lui-même directement inspiré du célèbre essai de 1932 par Paul Nizan, *Les Chiens de garde*).

Grève du Climat

La CUAE, tant dans son rôle de faîtière des associations que dans sa volonté d'appuyer les mouvements universitaires, a soutenu logistiquement et matériellement le mouvement *Climatestrike UNIGE- HES-SO Genève*.

Le mouvement pour le climat de l'Université ainsi que des Hautes Ecoles Spécialisées de Genève est né d'un constat, celui du manque de mobilisation estudiantine aux premières « grèves du climat » à Genève, fin 2018 – début 2019. En ce sens, le mouvement s'est constitué, en amont de la grève du 15 mars 2019, pour sensibiliser les étudiant.e.s aux thématiques environnementales ainsi que pour créer diverses formes de mobilisation au sein des établissements. Depuis, le mouvement *Climatestrike UNIGE – HES-SO Genève* a participé à toutes les manifestations et grèves du climat à Genève.

Présente depuis la première Assemblée Générale du mouvement, la CUAE a témoigné son soutien au mouvement dès son émergence. Elle suit et appuie encore le mouvement à chaque fois qu'il en a besoin. La CUAE a donné un soutien principalement logistique au mouvement : location des espaces dans le hall d'Uni-Mail, location de salle pour la conférence de Julia Steinberger du 15 mars 2019, mise à profit de l'imprimante pour la production de flyers et affiches. La CUAE a également facilité la visibilité du mouvement et de ses événements en relayant les dates importantes du semestre – Assemblées Générales, manifestations, grèves – au travers de son réseau de communication – *UniList*, agenda, réseaux sociaux. Elle a également mis à disposition du mouvement divers matériel de bricolage pour constituer pancartes et banderoles, et un mégaphone pour les grèves. Plus récemment, la CUAE a mis à disposition du mouvement un casier dans la salle des Associations, facilitant ainsi l'organisation et le stockage de matériel du mouvement.

Bien que ce collectif ne soit pas organisé en association, le mouvement a néanmoins trouvé une place importante dans la communauté universitaire et dans celle des Hautes Ecoles Spécialisées de Genève. Proche des valeurs de l'Université, des HES-Ge, le mouvement peut donc compter sur le soutien solide de la CUAE pour le semestre à venir.

La Coordination Genevoise pour le Droit de Manifester (ci-après : CGDM) est une coordination cantonale visant à défendre le droit de la libre réunion pacifique. Créée en juin 2019, elle est constituée de plusieurs associations, partis, mouvements et syndicats, dont la CUAE. La CGDM entend défendre administrativement et juridiquement ce droit fondamental inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

En 2012, la Loi genevoise sur les manifestations sur le domaine public (ci-après : LMDPu) a été sévèrement révisée suite à une manifestation contre l'Organisation Mondiale du Commerce. Depuis, d'importantes restrictions concernant l'exercice de la liberté de réunion pacifique sont à déplorer.

Nombreux sont les Etats du Conseil de l'Europe ayant opté pour le régime de notification préalable concernant le droit de libre réunion pacifique, qui exige que l'autorité compétente soit préalablement avertie de l'intention de tenir une réunion, sans pour autant avoir besoin d'une autorisation formelle. A Genève, le changement législatif de la LMDPu impose maintenant que « toute manifestation sur le domaine public est soumise à l'obligation d'obtenir une autorisation préalable de l'autorité cantonale »^[1], tandis que la Commission d'experts indépendants en droit constitutionnel du Conseil de l'Europe a averti « qu'un régime de demande d'autorisation risque de se prêter davantage à des abus »^[2]. Les conséquences de cette révision impliquent que toute demande de manifestation doit être déposée dans un délai de 30 jours, réductible à 48 heures en cas d'événement exceptionnel ; si ces délais ne sont pas respectés, la loi genevoise prévoit la possibilité de « percevoir un émolument par autorisation »^[3], qui se situe entre 20.- et 500.-^[4]. L'application de cette loi révèle que la police et le Département de la sécurité essaient, selon les situations, soit de dissuader l'organisation de rassemblements en signalant le dépassement du délai imparti pour la demande d'autorisation d'une manifestation, soit d'utiliser l'émolument en guise de sanction de dépôt tardif de la demande. De nombreux cas attestent de ces pratiques qui ne se fondent sur aucune base légale. Par ailleurs, les émoluments facturés sont fréquemment le maximum autorisé, soit 500.-.

De plus, il semble que les conditions des manifestations se soient durcies. Les réunions de rencontres préalables avec la police durent plusieurs heures, et débouchent régulièrement sur des cas où les parcours demandés sont refusés ; en attestent les demandes balayées de rassemblements devant les *lieux symboliques*, comme celle de la commémoration à Ali Reza du 4 mai 2019 devant la Maison des associations, tandis que le Tribunal administratif genevois a reconnu, en 2005, le droit de pouvoir manifester devant les lieux symboliques^[5].

Les sanctions pénales, lorsque les dépôts de demandes et délais sont échus, se sont elles aussi durcies : la LMDPu prévoit qu'une personne organisant une manifestation sans autorisation préalable peut être contrainte de payer une amende allant jusqu'à 100'000.-^[6]. En 2015, deux membres de la CUAE se sont

vu infliger deux amendes, de 450.- chacune, pour un rassemblement de sept personnes devant l'Université. Une des deux amendes, contestée, a été annulée par le Tribunal administratif genevois.

Enfin, des sanctions pénales contre les participant.e.x.s aux manifestations peuvent également être mises en place depuis la révision de la LMDPu. Une personne portant arme, objets dangereux ou contondants, objet visant à causer un dommage à la propriété, ou habillée de manière à empêcher son identification peut recevoir une amende allant jusqu'à 100'000.- [7]. A ce sujet, les procédures illégales sont légions au sein des unités de la police, notamment de la Brigade de recherche et d'ilotage communautaire (ci-après : BRIC). Ce fut le cas le 15 mars 2019, à l'issue d'une manifestation en faveur du climat, majoritairement estudiantine, où 150 à 200 personnes se sont dirigées vers l'Hôtel-de-Ville par la promenade de la Treille. Accusé.e.x.s de ne pas s'être dispersé.e.x.s à la demande de la police, 24 personnes, dont 6 mineur.e.x.s, ont reçu une amende de 1'000.- et 150.- de frais.

Les exemples de cas où le Département de la sécurité, la police ou le Service des contraventions usent de pratiques illégales pour limiter l'exercice de la libre réunion pacifique sont nombreux, et font l'objet d'un rapport entier de la CGDM, qui paraîtra dans la seconde partie de l'année 2019. Le harcèlement judiciaire, les procédures illicites et les méthodes opaques des différents acteurs bénéficient en outre de la tolérance du Conseil d'Etat et de la Direction de la police. En outre, toutes les amendes ayant fait l'objet d'une opposition ont systématiquement été classées ou acquittées par le Service des contraventions ou par le Tribunal pénal.

En tant qu'organe visant à garantir et protéger les droits des étudiant.e.x.s de l'Université de Genève, soit de manière individuelle par sa fonction syndicale, soit de manière collective par son rôle de faitière des associations, la CUAE a décidé d'intégrer la CGDM dès sa création. En effet, bien que les cas pointés et défendus par la CGDM ne se soient, pour la majorité, pas produits au sein de l'Université, un abus policier ou une procédure pénale illégale lors d'une manifestation entraînerait de graves conséquences sur le bon déroulement d'un cursus académique. De plus, le mouvement *Climatestrike*, qui, depuis la manifestation du 15 mars 2019, semble s'être développé de manière pérenne à l'Université ainsi qu'au sein des Hautes Ecoles Spécialisées, a subi des abus dans la remise des contraventions. Deux étudiant.e.x.s de l'Université ont également reçu des contraventions abusives en 2015 lors d'un rassemblement devant un bâtiment universitaire genevois. Ces deux cas cristallisent la porosité de la société civile et de la sphère universitaire ; ainsi, il est primordial, pour défendre les droits des étudiant.e.x.s, de les défendre également en dehors des bâtiments universitaires.

Séance permis B

Depuis plusieurs années, le comité de la CUAE organise une séance d'information pour les titulaires d'un permis B étudiant, lors de la deuxième semaine de la rentrée. Cette année, la séance a eu lieu le 25 septembre 2018. Un certain nombre d'étudiant.e.x.s sont venues y assister. Le comité a présenté les informations de fond liées à l'obtention et au renouvellement d'un permis de séjour pour les étudiant.e.x.s étranger.e.x.s, avec la distinction entre les ressortissant.e.x.s de l'Union Européenne et les non-ressortissant.e.x.s, quelques conseils pratiques à suivre lors des démarches administratives avec l'Office Cantonal de la Population (OCP), les démarches à faire pour obtenir une autorisation de travailler, ainsi que quelques suggestions relatives au rapatriement familial. Nous avons également profité de cette séance pour présenter notre guide juridique pour l'obtention de permis étudiant, mis en ligne durant l'été. La séance s'est terminée par un apéritif lors duquel les étudiant.e.x.s ont pu poser des questions personnelles aux intervenant.e.x.s. Cette année, plusieurs questions ont concerné les délais important et les retards dans la délivrance des permis étudiants.

Ateliers de Français

Au semestre de printemps 2016, la CUAE a remis sur pieds le groupe de travail « ateliers de français », laissé à l'abandon quelques années auparavant. Ce groupe de travail propose des ateliers de langue française à destination de personnes non-francophones. Suite à un appel à bénévoles lancé au sein de l'Université, un groupe s'est constitué afin d'organiser des ateliers tous les mardis et les jeudis, dans une démarche interactive et participative. Il s'agit de transmettre des connaissances de français au moyen d'exercices divers, principalement basés sur la pratique orale de la langue et l'apprentissage de ses bases de grammaire.

Ces ateliers se veulent horizontaux et sans hiérarchie afin de permettre aux participant.e.x.s de définir ce dont iels ont besoin et pouvoir amener de manière active leurs envies et besoins ainsi que de privilégier le partage des connaissances des participant.e.x.s et des bénévole.x.s.

La participation aux ateliers est totalement gratuite et sans inscription.

Cette dernière année, près d'une trentaine de personnes ont assisté deux fois par semaine aux ateliers, sans compter les bénévole.x.s. Ceux-ci ont également proposé des activités spéciales afin de renforcer la cohésion des participant.e.x.s aux ateliers.

Féminisme

Groupe de Travail sur le Genre

Le GT Genre travaille sur les questions de genre à l'UNIGE avec une perspective féministe, cherchant à mettre en lumière et dénoncer les discriminations genrées, le sexisme présent tant à l'Uni qu'en dehors, et à proposer des réflexions et solutions constructives et inclusives. De nouveaux membres ont rejoint le groupe en début d'année.

Nous avons tenu des stands dans les halls de l'Université à différentes occasions, afin de sensibiliser les étudiant.e.x.s sur ces questions. Des stands ont notamment eu lieu lors de la journée contre les violences faites aux femmes, le 8 mars journée internationale pour les droits des femmes, le FUGE, etc..

Le GT Genre s'est notamment investi dans la grève féministe, allant jusqu'à intégrer le Collectif Féministe des Personnes en Formation qui avait été créé spécialement pour la grève.

Grève féministe

Durant l'année 2018-2019, le comité de la CUAE a continué à être actif sur le sujet du genre, notamment à travers l'organisation de la grève nationale féministe du 14 juin dans nos lieux de formation. Pour ce faire, la CUAE a travaillé en collaboration avec les syndicats Sit et SSP, les Associations du Corps Intermédiaire de Lettre (ACIL) et des Sciences Sociales (AGRASS), l'Association des Etudiant.e.x.s en Lettre (AEL), le Collectif Féministe des Personnes en Formation (CFPF) et le PAT-Unige. A la suite de ces échanges et des assemblées organisées le 19 mars, le 26 mars et le 7 mai, un cahier de revendication a été établi et transmis au recteur. De plus, la grève féministe du 14 juin a été votée à l'unanimité par plus de 100 personnes le 17 avril lors de l'assemblée générale féministe des personnes en formation.

Car malgré la volonté annoncée du rectorat de lutter contre les inégalités de genre au sein de l'UNIGE, les solutions proposées sont largement insuffisantes. Les femmes ne sont pas suffisamment représentées dans le corps professoral. Le personnel du corps intermédiaire et les assistant.e.x.s sont très fortement précarisé.e.x.s, que ce soit parce qu'ils n'accèdent pas à des contrats à durée indéterminée (CDI) ou parce qu'ils sont engagé.e.x.s sur des postes à temps partiel qui ne permettent pas de reconnaître leur travail et leur engagement au sein de l'Université. Le PAT, majoritairement composé de femmes, bénéficie de salaires parmi les plus bas de l'UNIGE, ses droits diffèrent selon le type de contrat (de droit public ou privé, à durée déterminée ou indéterminée) et les temps partiels « imposés » ne permettent pas toujours de vivre correctement de son salaire ou de sa retraite. Les étudiant.e.x.s et les doctorant.e.x.s ne bénéficient pas de mesures spéciales leur permettant de concilier leurs recherches et leurs études avec leur situation privée. Le personnel de nettoyage,

externalisé et sans garantie d'emploi, parfois payé à l'heure et mal rémunéré, est surchargé.

Nous voulons que le rectorat s'engage à :

I. Lutter contre les violences sexistes, sexuelles et psychologiques

1. Garantir l'accès au GROUPE DE CONFIANCE de l'État pour l'ensemble du personnel UNIGE, afin d'assurer la protection de la personnalité de ses employé.e.x.s. Le GROUPE DE CONFIANCE est régi par le règlement relatif à la protection de la personnalité à l'État de Genève (RPPers) (B 5 05.10) ; il peut intervenir de façon neutre, impartiale et indépendante pour la résolution de conflits (collectifs et individuels) et lors d'atteintes à la personnalité. Nous considérons que le groupe confiance mis en place par l'UNIGE, qui n'a pas de pouvoir de sanction, représente une mesure insuffisante pour répondre aux différents problèmes de harcèlement sexiste et sexuel qui touchent de nombreuses femmes*. Nous demandons l'instauration d'une instance neutre permettant d'évaluer les cas d'atteinte à la personnalité, habilitée à enquêter et à formuler des propositions, des décisions, des mesures et des sanctions.

2. Instaurer une politique marquée de prévention des risques psycho-sociaux lors d'atteintes à la personnalité (mobbing et harcèlement sexiste et sexuel) et à la santé (pénibilité, risques en cas de grossesses, charge mentale, burn out, etc.). Cette politique doit adopter le point de vue des victimes et appliquer des sanctions efficaces et effectives afin de prévenir la récurrence et de maintenir des conditions et un environnement de travail et d'études favorables.

II. Instaurer la parité à toutes les échelles de l'Université

1. Instaurer des mesures efficaces afin d'obtenir la parité dans les postes d'enseignement et de recherche.

2. Garantir la parité de sièges entre hommes* et femmes* afin d'assurer une participation équitable dans les organes décisionnels et consultatifs, tels que l'Assemblée de l'Université, la Commission du personnel, les Conseils de Facultés, les Commissions de nomination, les Comités scientifiques, les Commissions de renouvellement des contrats ainsi qu'au sein du rectorat. Modifier les règlements afin de garantir la représentation paritaire ou a minima proportionnelle.

III. Faciliter la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle

1. Améliorer les conditions de garde de l'enfant.e.x

a. Prendre des mesures efficaces afin d'augmenter le nombre de places de crèches pour le personnel et les étudiant.e.x.s de l'UNIGE.

b. Garantir un nombre de places suffisant en crèche pour les besoins de garde ponctuels.

c. Introduire un soutien financier ponctuel pour la garde des enfants des étudiant.e.x.s et du personnel de l'Université, lors de moments particuliers des études ou de la carrière (examens, soutenance de thèse), en particulier pour les familles monoparentales.

2. Garantir l'égalité devant le congé maternité

a. Clarifier et augmenter les droits dans le cadre du congé maternité.

b. Garantir la place et le contenu du poste de travail au retour du congé maternité.

c. Garantir un congé maternité pour les contrats à durée déterminée (CDD) qui se terminent avant la date de l'accouchement et au terme des subsides Doc et Post-doc Mobility.

d. Prolonger automatiquement le contrat en cas de grossesse (plutôt que de demander aux femmes* d'assumer la démarche).

e. Prolonger proportionnellement et automatiquement la durée des contrats dans les cas de congés maladie précédant l'accouchement.

3. Garantir l'égalité dans les responsabilités familiales

a. Garantir un congé du parent partenaire obligatoire de 16 semaines minimum rémunéré à 100%.

b. Valoriser la réduction du temps de travail des pères pour raison d'éducation.

c. Tenir compte dans l'organisation du travail des charges assumées par le proche aidant (*care*), non rémunérées et effectuées majoritairement par les femmes*.

IV. Lutter contre les discriminations intersectionnelles

1. Assurer l'égalité des droits pour les couples et les parents homosexuels et LGBTQI+, indépendamment du régime matrimonial.

2. Mettre en place des campagnes annuelles de sensibilisation contre les violences et discriminations exercées à l'encontre des femmes*, des LGBTQI+, des personnes discriminées en raison de leur appartenance ethnoraciale ou religieuse réelle ou supposée ainsi que des personnes en situation de handicap, en partenariat avec les associations investies sur ces questions et avec l'octroi d'un budget dédié.

3. Instaurer la possibilité pour toute personne trans* et/ou non-binaire de faire figurer sur sa carte d'étudiant.e.x, son diplôme ou tout document officiel de l'institution son prénom d'usage et/ou son genre (en

remplacement de son prénom et/ou genre assignés à la naissance), sur simple demande et sans obligation de présenter de certificat ou de document officiel.

4. Ajouter dans l'ensemble des formulaires de l'institution la mention « non binaire » (ou « X »), en complément des catégories « femme » et « homme ».

5. Mettre en place des toilettes et vestiaires non binaires et assurer l'accès à des produits hygiéniques gratuits pour tou.te.x.s.

6. Créer une cellule de veille et d'action contre les violences et les discriminations sur la base du genre, de l'orientation sexuelle, de l'appartenance ethnoraciale ou religieuse, du handicap ou de la classe.

7. Garantir l'accès de toutes et tous aux bâtiments universitaires comme un espace public *safe*.

V. Promouvoir l'égalité dans la recherche et l'enseignement

1. Instaurer des modules de formation obligatoires à destination du personnel de la recherche et de l'enseignement, particulièrement des responsables hiérarchiques, concernant les oppressions de genre ou tout autre type de discrimination structurelle, qu'ils peuvent reproduire.

2. Introduire l'écriture inclusive dans tous les documents officiels de l'Université ainsi que dans le contenu des cours et des examens. Introduire l'utilisation obligatoire du titre pour les femmes* (Dre/Pre en lieu et place de Mme) dans tous les documents et toutes les communications, officielles ou non officielles, e-mails compris.

3. Allouer des ressources supplémentaires pour les enseignements portant sur le genre, les sexualités et les discriminations sexistes, racistes et homophobes.

4. Mettre en place un cours obligatoire de première année sur le genre, l'égalité des sexes et des sexualités, dans tous les cursus.

5. Instaurer des règles claires pour lutter contre les biais de genre et assurer une visibilité équitable de la production scientifique des femmes* dans les programmes et bibliographies de l'ensemble des enseignements dispensés.

6. Lutter contre les biais de genre dans l'organisation des conférences, colloques et événements académiques et interdire la constitution de comités scientifiques composés uniquement d'hommes*.

7. Lutter contre les biais de genre dans les processus d'évaluation des travaux et examens des étudiant.e.x.s par la mise en place d'un système de copies anonymisées.

8. Lutter contre les biais de genre dans les processus de recrutement par l'anonymisation des dossiers de candidature.

VI. Promouvoir les carrières féminines et améliorer les conditions de travail et d'études

1. Promouvoir la relève

- a. Créer davantage de postes de la relève et les attribuer en priorité aux femmes*.
- b. Supprimer les exigences de mobilité et les restrictions en raison de l'âge académique, qui sont pénalisantes pour les femmes*.
- c. Assurer un soutien institutionnel aux carrières duales en offrant une aide à l'insertion professionnelle du/de la partenaire.

2. Améliorer les conditions de travail et d'études

- a. Remplacer systématiquement les employé.e.x.s en congé maternité ou parental, pour la durée totale du congé, afin d'éviter un injuste report du travail sur leurs collègues.
- b. Standardiser le droit à allonger les études en cas de grossesses et le rendre automatique. Instaurer le droit à allonger les études si la vie familiale le requiert.
- c. Étendre à tous les bâtiments l'aménagement d'espaces d'allaitement et ouvrir des lieux de stockage réfrigérés du lait. Créer des espaces mixtes pour changer les enfant.e.x.s.
- d. Garantir des espaces de repos, de rencontre en mixité choisie sans hommes cis-genre.
- e. Étendre l'application de la LEg aux personnes en formation.
- f. Instaurer une commission de suivi des indicateurs d'amélioration de l'égalité pour le personnel avec statut public et pour le personnel avec statut privé, incluant des représentant.e.x.s des syndicats et des associations du personnel.
- g. Systématiser l'information sur les droits des employé.e.x.s spécifiques à chaque corps (personnel enseignant et de recherche, PAT), communiquée lors de l'engagement par exemple sous la forme de brochures thématiques en plusieurs langues (maternité/parentalité et allaitement, harcèlement sexiste et sexuel, droits liés au travail, RH, etc.).
- h. Protéger les employé.e.x.s et étudiant.e.x.s étranger.e.x.s en facilitant l'obtention des permis de travail et de séjour.

3. Lutter contre la précarité au travail et dans les études

- a. Réintégrer le personnel externalisé qui travaille pour l'Université (service de nettoyage, restauration), dont la majorité des postes est occupée par des femmes*.
- b. Harmoniser les conditions de travail entre les contrats de droit public (DIP), FNS, et les contrats de droit privé.
- c. Lutter contre la précarisation par le biais du temps partiel imposé aux femmes* (notamment dans les postes d'assistantat, de secrétariat et dans certains services communs).
- d. Harmoniser la durée d'engagement des doctorant.e.x.s et leur assurer un minimum de cinq années de financement.
- e. Lutter contre la précarisation des femmes à la retraite due aux taux partiels imposés et aux interruptions de carrière.
- f. Assurer la transparence sur les taux d'engagement et les salaires pour lutter contre les inégalités salariales.

En addition à ce cahier de revendications, le Groupe de Travail (GT) sur le genre de la CUAE a continué à s'investir dans le Collectif Féministe de Personnes en Formation (CFPF) en vue de préparer et de mobiliser pour la grève du 14 juin. Une Assemblée Générale féministe en mixité choisie a eu lieu le 7 mai, de nombreuses personnes étaient présentes. Durant le mois de juin, deux AG se sont tenues afin de mobiliser les étudiante.x.s et de nombreuses réunions ainsi qu'une conférence de presse ont eu lieu pour organiser la grève. Celle-ci a connu un franc succès. A l'université, des activités ont été proposées toute la matinée rassemblant plus de 400 personnes pour préparer pancartes, pin's, sérigraphie, flash mob etc. Les personnes solidaires ont servi le petit déjeuner et le repas de midi. L'après-midi nous avons été nombreuse.x.s à apporter directement au bureau du recteur les revendications portées avant de prendre part au cortège. Avant ce départ, plusieurs discours ont pris place dans le hall d'uni mail.

De plus, dans le courant d'avril, la CUAE a également créé un nouveau Groupe de Travail sur les masculinités. Ce groupe s'est créé suite aux questionnements sur les masculinités. Ce GT s'est occupé de l'organisation des personnes solidaires pendant la grève.

A la suite de cette mobilisation le rectorat nous a invité.e.x.s à venir écouter les mesures déjà mises en place et qui répondraient à nos revendications. Nous avons donc rencontré des représentant.e.x.s du rectorat le 27 juin dernier. Depuis, nous n'avons toujours pas reçu de réponse concrète et aucune mesure n'a été mise en place de la part de l'université, mais le travail sur les revendications continue.

Journée des associations

Le comité de la CUAE a réitéré la mise en place de la journée des associations au milieu du semestre de printemps 2018 malgré la volonté de l'université d'imposer une journée de présentation des partis politiques en lieu et place. Cette dernière a rencontré un écho très positif de la part des associations qui ont pu venir et monter un stand de leur choix dans le hall d'Uni-Mail. La CUAE a elle-même tenu un stand avec des agendas-guides, des brochures thématiques sur le logement et le genre et de quoi grignoter.

La journée a rassemblé de nombreuses associations et s'est terminée par une verrée interassociative au Nadir.

Rencontre associations-rectorat

Durant l'année académique 2017-2018, une rencontre entre le rectorat et les associations étudiantes a eu lieu. Cette rencontre a été l'occasion de présenter la brochure « NON, NO, NEIN au harcèlement sexuel dans les lieux de formation », de revenir sur l'aménagement d'espaces de repos et de détente pour les étudiantes, d'aborder la question du besoin d'une semaine de révision avant les examens. Il a aussi été question de la représentation des associations étudiantes lors du Dies Academicus et des consultations médicales pour étudiantes

En amont de cette rencontre, la CUAE s'est réunie, comme d'habitude, avec le rectorat afin d'établir l'ordre du jour de la séance et faire remonter les points qui intéressaient les associations et étudiantes.

Politique universitaire

Cette année avait lieu les élections à l'Assemblée universitaire. La CUAE a coordonné avec les associations reconnues et enregistré une liste représentative des différentes facultés de l'Unige et attentive à la représentation de genre. Cette liste a largement remporté les élections permettant une représentation étudiante diversifiée et majoritairement féminine.

Journée Espace

Au semestre d'automne 2017 la CUAE en coordination avec le Nadir, l'AESPRI, l'AEL, et d'autres associations a investi le hall d'UniMail afin de réclamer plus de micro-ondes et plus généralement plus d'espaces gérés par et pour les étudiantes.

Des canapés ont été posés ainsi qu'un stand de revendications pendant qu'un couscous prix libre et des sushis ont été proposés aux étudiantes. L'après-midi s'est poursuivie par de nombreuses discussions sur les canapés accompagnées de gâteaux, thé et café.

Welcome Days et rentrée

La CUAE a tenu son stand habituel lors de la journée de présentation des associations des Welcome Days. Les brochures à disposition des étudiantes ont été appréciées de même que l'atelier « Pimp ton agenda ».

Durant la première semaine de la rentrée, la CUAE était également, comme à son habitude, présente dans les différents halls de l'Université afin de s'y présenter. Cette semaine a permis de distribuer plusieurs milliers d'agendas et de récolter des signatures pour les associations. Une membre du comité était également présente durant la séance d'information de chaque faculté ainsi que dans de nombreux auditoriums afin de présenter la CUAE et ses activités.

RESEAU ASSOCIATIF

Associations membres

Nouvelles associations.

Cette année, sept associations sont devenues membres de la CUAE. Il s'agit de :

- AEMALTT : Association des étudiantEs du Master MALTT. Un master portant sur les nouvelles technologies de l'éducation. Le master se fait quasiment entièrement à distance, c'est pourquoi l'association tente de créer des liens entre les nouvelles étudiant.e.s et d'organiser des moments de travail pour s'entraider ainsi que divers événements festifs pour mieux se connaître.
- EAE: Les Etudiant.e.s pour l'Altruisme Efficace se mobilisent pour informer les étudiant.e.s sur les différents moyens de maximiser l'impact positif que l'on peut avoir sur le monde, que ce soit à travers sa carrière, ses dons, ou sa vie et les idées que l'on partage en général. Nous transmettons l'état actuel de la recherche menée par des organisations comme 80000Hours, spécialisé dans le conseil d'orientation pour planifier une carrière à haut impact social, ou Givewell, qui analyse et sélectionne les oeuvres caritatives les plus efficaces. Nous intégrons et mettons en contact les étudiant.e.s avec le reste de la communauté de l'Altruisme Efficace, au niveau national et international.

- L'Orchestre de l'Université : l'orchestre de l'Université est l'orchestre de l'Université et se produit donc en concert.
- AELiCo : L'association des Etudiant.e.x.s en Littérature Comparée a été créée tout récemment. La littérature comparée est une branche de la Faculté des Lettres qui est interdépartementale, l'association a donc pour but de réunir les étudiant.e.x.s de ce département, orienter les nouv.aux.elles étudiant.e.x.s et s'entraider. Les étudiant.e.x.s qui ont travaillé.e.x.s pour monter cette association l'année dernière sont tout particulièrement remercié.e.x.s, par cette occasion.
- AJP-UNI (Association étudiante des Juristes Progressistes de l'Université de Genève) : Leur but est de donner une vision alternative du droit, dans une approche progressiste qui manque beaucoup aux études de droit à l'Université. Divers événements seront organisés autour de ces questions, tout prochainement. Différents groupes de travail sont présentés.
- L'Association des Étudiant-e-x-s en management public (AEMAP) vient de se relancer. Des conférences sont déjà prévues, toute collaboration est bienvenue.
- L'Associations des étudiant-e-x-s turcophones (AETG) a pour but de présenter la culture turque et de rassembler les étudiant-e-x-s turques. Tout le monde y est bienvenu. Des soirées, des conférences sont organisées. Un film sera projeté la semaine prochaine.

Assemblée des Délégué.e.x.s

Trois Assemblées des Déléguées (AD) ont eu lieu durant l'année académique 2018-2019.

Les AD ont permis aux associations réunies d'échanger des informations et différents points de vue sur des sujets tels que les espaces pour les étudiant.e.x.s et pour les associations, le renouvellement des cafétérias à Uni Mail, les questions de genre et la Grève féministe du 14 juin 2018. De plus des sujets tels que la Loi sur la Laïcité, les rencontres associations-rectorat, des projets inter-associatifs, la création d'une plateforme numérique pour les associations, les commissions de nomination, et d'autres sujets concernant le quotidien des étudiantes de l'Université de Genève ont aussi été abordés.

Les Assemblées des Déléguées sont un lieux d'échange incontournable pour les associations du fait qu'elles permettent faire circuler des informations au-delà des frontières facultaires, mais aussi de discuter ensemble de différents problèmes autour de la politique universitaire et/ou liés aux conditions de vie et d'études du corps estudiantin. Ces assemblées sont un grand outil pour dégager des positions communes et avoir des discussions fertiles et productives.

Associations non membres

L'association des jeunes Engagées (AJE)

Depuis quelques années, une association syndicale d'étudiantes du post-obligatoire existe, il s'agit de l'AJE (association des jeunes engagées). La CUAE entretient de très bons contacts avec l'AJE. Le comité continue de soutenir le collectif par l'impression de leurs flyers lorsque la demande est formulée.

Réseau suisse

Sud-Etudiantes & précaires

Sud-Etudiantes est le syndicat étudiant de l'Université de Lausanne. De nombreuses rencontres ont eu lieu durant l'année entre Sud-Etudiantes & précaires et le comité de la CUAE. Nous avons principalement travaillé ensemble sur la campagne contre les augmentations de taxes dans les universités Suisse et participons ensemble à la plateforme AKEDUK.

Association Féministe de l'UNIL (AFU)

L'Association Féministe de l'UNIL est active sur les questions de féminisme et genre à l'Université de Lausanne. Nous continuons à avoir une bonne relation avec cette association, et nous avons eu quelques discussions pendant cette année.

Union des étudiantes de Suisse (UNES)

Depuis l'adhésion de la CUAE à l'UNES, nous nous sommes rendues à toutes les Assemblées des DéléguéEs qui ont eu lieu cette année, afin de suivre les dossiers sur lesquels l'UNES travaille et relayer les informations nécessaires à l'UNIGE.

Organes de la CUAE

Le comité

Le comité de la CUAE étant l'organe exécutif de l'association, c'est à l'ensemble des étudiant.e.x.s formant le comité que revient la mise en œuvre des décisions prises lors de l'Assemblée Générale (AG) et le traitement des affaires courantes. Le comité est l'employeur des secrétaires de la CUAE, il veille au respect du cahier des charges. Le Rapport d'activité du secrétariat de la CUAE pour l'année 2017-2018 est également disponible pour plus de détails.

Le secrétariat

Noémie Dubois a quitté son poste fin janvier 2019 après deux ans de secrétariat et travail pour lequel nous la remercions. Une commission de nomination a été formée elle a nommé la nouvelle secrétaire en poste, Pauline Emery.

Reseaux sociaux

Site Web

Le comité de la CUAE a régulièrement tenu à jour le site internet dont une nouvelle version avait été éditée à l'automne 2015. Le comité a été particulièrement sensible à l'organisation du site internet ainsi qu'à sa mise en page.

Tous les événements de la CUAE y ont été publiés, tout comme les informations sur les permanences du secrétariat ou les résumés du mois qui informent mensuellement des activités du comité de la CUAE.

Facebook

La CUAE a une page Facebook depuis 2015.

Durant l'année 2018-2019, les mentions j'aime de la page au augmentées de plus de 200 personnes. Nous sommes donc à 1699 mention j'aim sur la page de la CUAE. Cela permet une grande visibilité lors de nos événements.

Nous partageons sur la page de nombreuses informations, notamment certains événements de nos associations membres, nos propres événements évidemment ainsi que les informations liées au calendrier universitaire ou à la politique genevoise ou internationale.

Lors de cette année scolaire, la publication ayant touché le plus de monde concernait l'attaque fasciste qu'ont subit nos locaux ainsi que le Nadir et la CGTF. Cette publication a ainsi atteint plus de 18'000 personnes et plus de 80 personnes l'ont repartagée. Nous voyons dans ces moments la solidarité de nos

réseaux face au fascisme. En effet, de nombreuses associations membres ont repartagé l'information comme l'Association des Etudiant.e.s en lettres, l'ASEMA (Association des étudiant.e.s Marxistes) ou encore la CIGUE, coopérative de logement. Nos réseaux nationaux ont aussi montrer leur solidarité anti-fasciste comme Kritische Politik à Zürich ou encore l'AFU, l'association féministe de l'Université de Lausanne.



D'autres publications ont également atteint beaucoup de monde comme par exemple notre prise de position contre la loi sur la laïcité, l'annonce de l'exemption d'examen le jour de la grève féministe du 14 juin 2019 ou encore la publication concernant la liste des associations pour l'assemblée de l'université.

Concernant le profil des personnes abonnées à la page CUAE, nous ne touchons très peu de monde en dessous de 18 ans et majoritairement des personnes entre 25 et 34 ans. Nous pouvons également remarquer que la page cible évidemment des personnes basées sur Genève mais également quelques centaines sur Lausanne, Paris, Neuchâtel ou Zürich.

Twitter

Une page twitter a été créée par le comité de la CUAE durant l'été 2019. La page a actuellement 14 abonné.e.x.s et le travail de visibilisation de cette dernière reste encore à faire. Il nous a cependant semblé important de pouvoir être présente sur ce réseau social par lequel passe beaucoup d'informations concernant la politique actuelle.